

Habités par une mémoire
Mobilisés par un projet



L'ICA (initiative citoyenne alsacienne) est un club de réflexion qui inscrit sa philosophie politique dans les principes d'union dans la diversité et du post-nationalisme. Son régionalisme est libéral-démocratique et non ethno-nationaliste. Elle réunit plusieurs centaines de membres, parmi lesquels bon nombre d'élus, et est suivie par un grand nombre de sympathisants

14 avril 2021

Élections de juin 2021 : contribution 1

Les régionalistes se découvriront-ils ?

Fin juin 2021 se tiendront les élections cantonales et les élections régionales. Les premières concernent la composition du Conseil d'Alsace de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA). Il s'agit de celles des conseillers d'Alsace au nombre de 80. Les secondes concernent la future composition du Conseil régional du Grand Est. Il s'agit de celles des conseillers régionaux au nombre de 169 élus dans 9 départements et non plus 10, puisque la CeA compte pour un département en remplacement des anciens 67 et 68.

Les élections **cantonales** se font au suffrage binominal (une femme, un homme) à deux tours dans chacun des 40 cantons d'Alsace¹. **On choisit deux noms**. Celles des **régionales** se feront au scrutin de liste mixte proportionnel avec prime majoritaire à deux tours². **On choisit une liste**. Les listes de candidats sont régionales, mais constituées d'autant de sections qu'il y a de départements dans la région. Il y aura une liste alsacienne de chacun des partis qui en constitueront, soit 59 candidats par liste³.

Les deux élections se tiendront les mêmes jours. Il est fort probable que les électrices et les électeurs souhaiteront voter pour le même parti aux deux. Il faudra donc savoir clairement si les partis qui souhaitent représenter le corps électoral alsacien auront le même point de vue quant à l'avenir institutionnel alsacien aux élections cantonales et aux élections régionales.

Le cas de figure pourrait se présenter où des partis donnés militeraient fortement pour l'Alsace et sa CeA⁴ et l'extension de ses pouvoirs et moyens (c'est à espérer) de cette dernière, **et en même temps** pour une consolidation du Grand Est dont le président s'est vanté de n'avoir rien cédé à la CeA.

Ils présenteraient des pro-Alsace pour une élection et des pro-Grand Est pour l'autre. Cela serait évidemment contradictoire, à moins qu'au fond, les ambitions pour l'Alsace ne soient

¹ Pour être élu au premier tour de scrutin, un binôme doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages au moins égal au quart des électeurs inscrits. Au second tour, la majorité relative suffit. En cas d'égalité de suffrages, l'élection est acquise au binôme qui comporte le candidat le plus âgé.

² Au premier tour, la liste qui recueille la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un quart des sièges à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur (art. 338 du code électoral). Les autres sièges sont répartis à la proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne entre les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés.

³ Le nombre actuel de conseillers régionaux issus de listes alsaciennes.

⁴ Collectivité européenne d'Alsace.

plus modestes. Le problème sera encore plus évident pour le second tour des régionales. Des alliances s'opèreront nécessairement. Invitera-t-on à voter dans un sens différent du premier tour. Contre les zélateurs du Grand Est au premier tour et pour au second ? Il faudra sortir de l'ambiguïté et avoir un plan B !

Les électrices et les électeurs entendront que les choses soient dites clairement, notamment celles et ceux qui demandent que l'Alsace retrouve une institution politique pleine et entière, en l'occurrence une Collectivité à statut particulier (CSP), un retour pur et simple à l'ancienne région Alsace ne leur suffisant plus. La conscience politique alsacienne a considérablement évolué depuis la réforme régionale voulue par le parti socialiste de Hollande et de Valls.

Cette (re)prise de conscience a pour conséquence de donner crédit au régionalisme. Les Alsaciennes et les Alsaciens voteront donc aussi sur des critères régionalistes et pour des partis s'y reconnaissant. En conséquence une offre politique franchement régionaliste devrait aussi leur être faite.

Aux yeux de la société alsacienne, il n'y a plus aujourd'hui de problème à se dire régionaliste. Ce n'est sans doute pas aussi évident pour l'autonomisme. Le mot reste largement incompris et continue à subir les assauts des adversaires de tout régionalisme qui aiment à semer le doute à son propos.

Nombreuses et nombreux sont les Alsaciennes et les Alsaciens qui souhaitent une existence forte d'un parti régionaliste alsacien. Le sondage IFOP de décembre 2019 nous indiquait que 68 % des sondés souhaitaient que l'Alsace redevienne une vraie région hors du Grand Est, que 55 % seraient favorables à la création d'un nouveau parti régionaliste qui porterait fortement ce projet et que 57 % voteraient pour ce parti.

Le parti régionaliste Unser Land sera présent aux deux élections. Fera-t-il le plein des voix régionalistes ? Une autre offre régionaliste supplémentaire devrait-elle être faite, en particulier par celles et ceux qui se mettent en avant dans la défense des particularismes alsaciens, il en est heureusement, pour sortir de l'ambiguïté⁵ évoquée ci-dessus ? L'ICA a appelé les uns et les autres au rassemblement ou à faire une offre régionaliste supplémentaire.

Nombreuses et nombreux sont les électrices et les électeurs qui espéraient que les femmes et hommes politiques qui ont mené la bataille en faveur de l'Alsace et notamment de la création de la CeA finiraient par se constituer en mouvement régionaliste et clarifieraient ce faisant leur position par rapport à leur collègue d'aujourd'hui qui milite pour le Grand Est. L'Alsace a besoin de ce renouvellement-là.

Si l'objectif est d'obtenir un « Plus d'Alsace » pour un mieux-être et vivre ensemble en Alsace, si l'objectif est la création d'une CSP⁶, l'offre politique doit être en conséquence et les candidats tant aux élections cantonales que régionales devront énoncer clairement leurs ambitions pour l'Alsace afin que les électrices et les électeurs puissent faire un choix en toute connaissance de cause.

Klein Pierre, président
president@ica.alsace
www.ica.alsace

⁵ Peut-on être régionalistes en Alsace et membres de centrales politiques nationales majoritairement jacobines ?

⁶ Collectivité à statut particulier.